

Ce site utilise des cookies afin de vous offrir une expérience optimale de navigation. En continuant de visiter ce site, vous acceptez l'utilisation de ces cookies. ✕

[Pour en savoir plus sur comment les désactiver, ainsi que sur notre politique en matière de protection des données](#)

Site officiel

ÉTAT DE VAUD

[vd.ch](#) > [Toutes les autorités](#) > [Grand Conseil](#) > [Séances du Grand Conseil](#)

21_HQU_98 - Question orale Florence Bettschart-Narbel - Consultations: quels sont les critères d'envoi ?.

Séance du Grand Conseil du mardi 2 novembre 2021, point 2.15 de l'ordre du jour

Texte déposé

Il apparaît que plusieurs consultations récentes, notamment celle relative à la planification hospitalière ou celle relative au Concept 360° pour le Secondaire II, n'ont pas été envoyées aux partis politiques.

Or, il s'agit de projets ayant une importance politique majeure qui devraient faire l'objet d'une large consultation. Sur de tels projets, les partis politiques devraient systématiquement être consultés.

Ma question est donc la suivante:

- Sur quels critères le Conseil d'Etat choisit-il les destinataires des consultations et pourquoi les partis politiques ne sont pas systématiquement consultés?

Je remercie d'ores et déjà le Conseil d'Etat pour sa réponse.

Secrétariat général du Grand Conseil

Place du Château 6
1014 Lausanne

[r+41213160500](tel:+41213160500)(tel:+41213160500)

[info.grandconseil\(at\)vd.ch](mailto:info.grandconseil(at)vd.ch)(javascript:linkTo_UnCryptMailto('qempxs.mrjs2kverhgswimpDzh2gl');)

[r Visualiser sur la carte](https://www.google.ch/maps/search/Place%20du%20Château%206++Lausanne+Suisse)(https://www.google.ch/maps/search/Place du Château 6++Lausanne+Suisse)